



Le Conseil d'Etat met fin au suspense et ferme la Seymaz

ÉDUCATION • *Le cycle d'orientation et le collège de Candolle seront réaffectés. Le DIP entend ainsi répondre au problème de sureffectif au post-obligatoire.*



Mardi, cinq cents personnes se sont retrouvées dans l'aula du cycle de la Seymaz pour contester sa fermeture. LUC BEDAY

YOURI HANNE

Le verdict attendu est tombé hier lors de la séance hebdomadaire du Conseil d'Etat et confirme sensiblement les bruits de couloir qui couraient depuis une semaine. Le cycle d'orientation (CO) de la Seymaz fermera ses portes à la fin de l'année scolaire 2015-2016 pour laisser place au collège de Candolle. Outre cette réaffectation, c'est une carte scolaire largement redessinée qui sera mise en place d'ici à la rentrée 2016.

Dès celle de 2015, les futurs élèves de 9^e année de la Seymaz seront dirigés vers les CO environnants. L'Ecole de culture générale (ECG) d'Ella-Maillart migrera en lieu et place du collège de Candolle, rue d'Italie. Madame-de-Staël deviendra un établissement mixte collège-ECG pour accueillir certains élèves d'Ella-Maillart à Carouge. Dès la rentrée suivante, l'école de commerce Aimée-Stitelmann partagera elle aussi son établissement avec Ella-Maillart, dont certains élèves seront ainsi dirigés à Plan-les-Ouates. Et ce dans le but de garantir une place assise à chaque élève dans une école publique, explique François Longchamp, président du Conseil d'Etat.

Le Département de l'instruction publique (DIP) entend ainsi régler la situation de l'accroissement du nombre d'élèves au post-obligatoire pour les dix prochaines années. «Les parcours à rallonge, les changements de filières et la progression démographique ont créé une situation qui menace l'apprentissage des élèves. Cette solution est la seule en mesure de répondre à ce problème, affirme la cheffe du DIP, Anne Emery-Torracinta. En attendant l'inauguration

de l'Ecole de commerce de Frontenex prévue pour 2017, le CO est le seul degré d'enseignement avec disponibilité à court terme pour absorber les sureffectifs du post-obligatoire.» Et entre la Gradelle et la Seymaz, c'est le CO qui borde la rivière genevoise qui offre le plus grand nombre de places. En affectant un CO à un collège, les travaux d'adaptation sont modestes, indique Serge dal Busco, conseiller d'Etat chargé des Finances.

Lien de confiance brisé?

Comment regagner la confiance des associations partenaires du DIP, notamment celles de la Seymaz? «Encore faudrait-il que j'aie perdu cette confiance, nous répond M^{me} Emery-Torracinta. Des rencontres seront organisées avec la faïtière d'ici à la fin de l'année scolaire. Nous discuterons des modalités d'application et des difficultés rencontrées par les parties concernées. Néanmoins, elles doivent accepter la réalité et admettre un peu de souplesse.» Pour Salima Moyard, présidente de la Fédération des associations des maîtres du CO (FAMCO) et députée socialiste, il faut dépasser le stade de l'émotionnel et avancer dans la concertation. Si elle admet que la solution du DIP est très violente pour les enseignants de la Seymaz, la présidente de la FAMCO considère que la situation de l'ECG est intenable et que la décision de la magistrate est «courageuse». Pourquoi en est-on arrivé là? C'est la faute de la majorité de droite du Grand Conseil qui refuse systématiquement de voter des budgets pour la construction de bâtiments scolaires depuis des années, explique M^{me} Moyard. |

ENSEIGNANTS ET PARENTS SERRENT LES RANGS

Sous le choc. Un demi-millier d'enseignants, de parents et d'élèves vêtus de t-shirts à l'effigie de leur établissement se sont réunis mardi soir au cycle d'orientation (CO) de la Seymaz, la veille de l'annonce du Conseil d'Etat prévoyant sa réaffectation au collège de Candolle. Un vent de révolte soufflait dans une aula archicomble. «Pas une école ne doit fermer.» C'est le leitmotiv des acteurs mobilisés depuis que la rumeur d'une rocade s'est répandue. Les mots «mépris», «colère», «confiance fissurée» et «drame humain» sont récurrents, tant chez les enseignants que chez les parents. «Davantage d'élèves dans un établissement, c'est davantage de violence», explique Yves Baudrand, enseignant à la Seymaz. A cet âge charnière, les élèves du CO ne doivent pas perdre leurs repères affectifs ni leur environnement, soutient une mère de famille. «Je ne serais pas fière de venir travailler dans un établissement duquel mes collègues ont été chassés, où ils avaient développé une culture», explique Debora Diolosa, enseignante de grec et de latin au collège de Candolle, qui rappelle la signification du mot culture en latin: habiter, cultiver, soigner et honorer. Et Stéphanie Godon, enseignante à la Seymaz, de conclure en paraphrasant la fable de Jean de la Fontaine: «Au plus fort de la tempête, nous autres, les roseaux, plierons mais ne céderons pas. C'est le chêne qui sera déraciné.» YHE